

LIVRET D'ACCUEIL

1. Le Responsable de l'organisme de formation



Pour toute question administrative, pour tout litige, ou pour tout aménagement de formation, vous pouvez contacter **Aurélien CRUPPE, Consultant formateur et dirigeant ACCEO PRO.**

 : 07.50.71.76.74.

 : acceopro@outlook.com

 : 6, Rue Léon Droux à LENS (62300)

Pour toute réclamation, une réponse sera apportée dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.

2. L'accès aux locaux

L'accès aux locaux d'ACCEO PRO se fait pendant les heures d'ouverture du cabinet et/ou aux heures de réception par votre consultant. Les rendez-vous s'organisent du lundi au vendredi, entre 8h30 et 19h30.

Les locaux se situent dans des bâtiments où l'environnement est calme et professionnel. Il est important de conserver au sein des parties communes une posture silencieuse afin de respecter l'ensemble des professionnels en activité.

Nos prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une analyse individualisée des besoins d'adaptation peut être réalisée (adaptation des supports, temps supplémentaire, accompagnement spécifique, etc.). Aurélien CRUPPE est le référent handicap de l'organisme de formation ACCEO PRO.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

3. Raftaichissements et sanitaires

Durant toute la durée de la prestation, vous avez accès à la machine à café et aux raftaichissements de façon gratuite. Nos locaux sont équipés de sanitaires. Merci de respecter les informations indiquées sur la signalétique et de veiller au maintien de la propreté et de l'hygiène des lieux.

4. Matériel informatique et modalités d'accompagnement

Dans une démarche de modernisation, de responsabilité environnementale et d'efficacité collective, nous privilégions l'utilisation des matériels informatiques. Cette priorité permet de garantir la sécurité des données, l'harmonisation des pratiques et la continuité des outils de travail. Si vous ne disposez pas de matériels informatiques ou que vous n'avez pas d'accès à internet pour effectuer vos travaux de recherches et de réflexion, ACCEO PRO peut mettre à votre disposition les supports de manière matérielle. Dans ce cas, merci d'en faire la demande à votre consultant pour organiser cette séance.

5. Engagements réciproques

La qualité et l'efficacité du parcours de formation reposent sur un engagement mutuel entre le formateur et la personne accompagnée. Le formateur s'engage à proposer un accompagnement individualisé, bienveillant et confidentiel, fondé sur une posture professionnelle, des méthodes adaptées et le respect du cadre réglementaire. La personne formée s'engage, quant à elle, à s'impliquer activement dans son parcours, à respecter les modalités définies (planning, échanges, travaux demandés) et à adopter une attitude favorable à la réflexion, à l'apprentissage et à la co-construction de son projet.

6. Confidentialité

Tous les échanges ayant lieu dans le cadre des entretiens avec le consultant formateur, les résultats des tests et des questionnaires, les synthèses intermédiaires ou finales, ou encore les retours des documents de travail complétés sont strictement confidentiels. Ils ne pourront en aucun cas être communiqués à des tiers, quels qu'ils soient.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que tous les documents seront détruits à l'issue de la prestation, une fois qu'ils vous auront été communiqués. Merci de les conserver précieusement car aucune copie ne pourra vous être fournie en cas de perte et ce conformément au code de travail qui régit la réalisation de nos prestations.

Aurélien CRUPPE,

Responsable de l'organisme de formation

